

Note de recherche stratégique n°22 – juillet 2015

La spécificité de l'adaptation des forces aériennes : l'exemple de l'armée de l'air en Afghanistan

LCL Jérôme de LESPINOIS

Responsable du programme Guerre et stratégie aériennes

Sommaire

Le concept d'adaptation militaire	2
L'adaptation de l'armée de l'air française au conflit afghan.....	4
Enseignements de l'adaptation des forces aériennes françaises	6
Bibliographie.....	8

La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a officiellement été dissoute à Kaboul en décembre 2014. Cet évènement clôt une phase qui avait débuté en octobre 2001 avec les premiers bombardements aériens américains de l'opération *Enduring Freedom* (OEF). Si les phases initiales d'OEF se sont révélées une grande réussite, le résultat de la phase de stabilisation qui suivit demeure plus contrasté. Elle débute dès juin 2002 avec l'installation d'Hamid Karzaï comme chef de l'autorité afghane de transition, alors que les combats de la phase précédente se poursuivent encore dans les montagnes. Engagés dans une zone complètement enclavée, confrontés à une culture étrangère à la plupart et au contact d'une société ravagée par plus de vingt ans de guerre et de conflits, les soldats alliés ont trois missions principales. Ils doivent à la fois aider les Afghans à installer un gouvernement central débarrassé de toute compromission avec les Taliban, Al-Qaïda ou tout autre mouvement terroriste, participer à la reconstruction du pays, et poursuivre les insurgés qui se sont très largement éparpillés après les opérations initiales en se réfugiant dans des zones difficiles d'accès ou dans les pays voisins. La tâche est colossale pour un pays de 30 millions d'habitants et d'une taille supérieure

à celle de la France. De quelques milliers d'hommes en décembre 2001, les effectifs des forces alliées atteignent un pic à 140.000 hommes en mai 2011, dont 100.000 soldats américains et 4.000 français. Les forces occidentales n'avaient pas été engagées dans un conflit de contre-insurrection depuis les guerres de décolonisation pour les Britanniques et les Français ou la guerre du Vietnam pour les Américains. Comme les personnages de Spencer Johnson dans *Who Move my Cheese?*, les forces alliées se sont investies dans un formidable effort pour faire face à ce type nouveau d'opérations à tel point que le théâtre afghan a pu être qualifié de « laboratoire de l'art opérationnel moderne ». Cette adaptation a relancé l'étude d'un concept qui avait été introduit par Barry Posen lorsqu'il avait examiné le processus d'innovation militaire dans son ouvrage fondateur sur *The Sources of Military Doctrine* (1984). Récemment, des universitaires britanniques et américains, dont Theo Farrell qui avait déjà travaillé sur les origines de l'innovation militaire, se sont intéressés à l'adaptation des armées alliées dans le conflit afghan pendant la phase dite de stabilisation. Organisé autour des expériences des contingents nationaux, de l'OTAN ou des Taliban, cet ouvrage constitue une première approche importante d'une question qui va sans doute susciter dans les années qui viennent de nombreuses études¹. Cette note de recherche stratégique envisage la question de l'adaptation des armées alliées aux opérations de contre-insurrection en Afghanistan sous un angle légèrement différent puisqu'elle est centrée sur l'adaptation de l'armée de l'air française aux conditions du conflit afghan. Elle aborde successivement le concept d'adaptation militaire dans la littérature scientifique disponible, puis l'adaptation de l'armée de l'air au conflit afghan et, enfin, les facteurs qui ont encouragé ou freiné ce processus d'adaptation.

Le concept d'adaptation militaire

En 2006, Adam Grissom, de la *Rand Corporation*, avait posé l'état de l'art de la recherche théorique en ce qui concerne les concepts d'innovation et d'adaptation militaires (Grissom, 2006 : 905-934). Il reprenait la distinction établie en 2002 par Theo Farrell et Terry Terriff qui avaient affirmé que « l'innovation entraîne le développement de nouvelles technologies militaires, tactiques, stratégies et structures » tandis que « l'adaptation entraîne l'ajustement des moyens et des méthodes militaires existants ». Dans son ouvrage de 2013, Theo Farrell précise que l'adaptation militaire constitue « un changement de stratégie, dans la génération de force et/ou dans la planification militaire et les opérations pour répondre à des difficultés opérationnelles et à des contraintes dans la conduite de la campagne » (Farrell, 2013). Dans la plupart des cas, l'adaptation militaire intervient avec l'objectif d'augmenter l'efficacité de l'engagement militaire mais, parfois, elle peut répondre à une nécessité de politique extérieure ou de politique intérieure des États engagés. Comme l'illustre un tableau conçu par Theo Farrell, la distinction entre adaptation et innovation tient en grande partie à une différenciation dans l'ordre de l'intensité de l'action plutôt que dans l'ajout de nouvelles ou la suppression d'anciennes catégories d'action (Farrell, 2013 : 6-7). La distinction entre adaptation et innovation est donc parfois malaisée comme le reconnaît Theo Farrell lui-même.

¹ Voir Farrell T., Osinga F., Russell J.A., 2013. Il n'y a pas de chapitre consacré aux forces françaises. En ce qui concerne les forces terrestres, on pourra se reporter à Taillat S., 2010 : 85-96. Voir également pour les aspects terrestres français : Goya M., Sicourmat C. (dir.), 2012, en particulier l'article de Sicourmat C., 2012 : 51-57. Pour l'Irak et l'adaptation de l'*US Army* voir Serena C.C., 2011.

L'échelle mobile de l'adaptation et de l'innovation militaire selon Theo Farrell (Farrell, 2013)

Adaptation	Innovation
	
Adaptation de la stratégie	Changement de stratégie
Modification des ROEs	Révision du mandat
Léger accroissement des effectifs	Renforcement des effectifs
Modernisation des équipements	Acquisition de nouveaux équipements
Modification de l'entraînement	Développement d'une nouvelle doctrine
Modification des tactiques	Nouveaux modes de combat

Theo Farrell distingue deux niveaux d'adaptation militaire : un niveau stratégique qui correspond à une adaptation au niveau des effectifs ou des grands équipements c'est-à-dire au niveau des ressources attribuées pour atteindre un objectif politique ; un niveau opérationnel qui correspond à une adaptation des unités sur le terrain dans la manière d'employer les moyens qui leur sont alloués : définition des règles d'engagement, risques consentis, emploi des feux sol-sol ou air-sol, etc (Farrell, 2013 : 2-3). On pourrait cependant ajouter un niveau supplémentaire et distinguer un niveau opératif et un niveau tactique. Cet exercice permettrait de distinguer et de comparer l'effort d'adaptation de chaque niveau de commandement, en différenciant au sein du niveau « opérationnel » de Farrell, le niveau opératif, c'est-à-dire celui du commandant des forces au niveau du théâtre d'opérations, et le niveau tactique, soit celui de mise en œuvre des moyens des composantes terre, air, mer et forces spéciales. Le registre opératif de l'adaptation concerne la définition de la mission ou la répartition des forces et des efforts sur le théâtre d'opérations. Un certain nombre de registres déjà mentionnés par Farrell relève également de cette adaptation opérative comme la définition des règles d'engagement. Par contre, la combinaison des moyens dont la coordination des feux interarmées, la manœuvre sur le terrain, la recherche et l'exploitation du renseignement sont de l'ordre de la tactique.

En ce qui concerne les facteurs principaux expliquant l'adaptation, Theo Farrell en distingue deux. Le premier réside dans la recherche de l'efficacité opérationnelle afin de réduire les pertes et d'éviter l'échec de la mission. Le second tient à l'évolution technique qui offre de nouvelles capacités aux forces et leur permet d'être plus efficaces. Au-delà de ces deux moteurs classiques de l'adaptation, il distingue quatre autres facteurs secondaires. Ces derniers facteurs, contrairement aux deux premiers, ne concourent pas nécessairement à l'accroissement de l'efficacité des forces.

Facteurs de l'adaptation militaire selon Theo Farrell

Facteurs principaux	Facteurs secondaires	Adaptation
Défi opérationnel	Politique intérieure	Stratégique : stratégie, niveau de forces et de ressources
	Politique de la coalition	
Nouvelles techniques	Culture stratégique	Opérationnelle : doctrine, entraînement, planification et opérations
	Relations civilo-militaires	

L'adaptation de l'armée de l'air française au conflit afghan

En reprenant ces schémas théoriques, on peut examiner dans quelle mesure et selon quel processus l'armée de l'air française s'est adaptée. Tant au niveau stratégique, opératif que tactique, elle a joué sur différents registres (matériel, règles d'engagement, techniques et procédures, etc.) pour répondre aux défis des opérations de contre-insurrection menées en Afghanistan dans le cadre d'une coalition dirigée par les Américains ou par l'OTAN.

Au niveau stratégique, tout d'abord, l'arme aérienne permet au pouvoir politique de s'adapter aux conditions particulières du conflit afghan. Cela est singulièrement vrai dans la première phase du conflit. En effet, après les attentats terroristes de septembre 2001, la France décide de soutenir diplomatiquement les États-Unis, dans les instances internationales, et de s'engager militairement à ses côtés pour débarrasser l'Afghanistan des groupes terroristes qui s'y étaient implantés et qui prospéraient à l'ombre du régime des Taliban. Mais si la France tient à marquer sa solidarité envers son grand allié, elle se méfie de ses intentions réelles et ne veut s'engager que prudemment sur des objectifs bien établis en restant maître de ses moyens militaires. De plus, le président de la République estime que la France n'a pas d'intérêts stratégiques à défendre en Afghanistan. Ces considérations politiques façonnent la nature de l'engagement militaire français. Il ne s'agit que de déployer des forces faciles à désengager (navires, avions ou forces spéciales), c'est-à-dire n'ayant qu'une faible empreinte au sol. Dans ce cadre, l'arme aérienne joue un rôle essentiel pour moduler l'engagement de la France sur le théâtre afghan. Les premières forces déployées sur le théâtre sont le Transall C-160 Gabriel et les Mirage IVP. Puis arrivent le porte-avions, les Transall et les Mirage 2000D. Après la fin de la phase offensive, la France décide de s'engager dans la phase de stabilisation sous la bannière de l'ONU en déployant des forces au sol à Kaboul. Les effectifs français évoluent ensuite non pas en fonction des intérêts propres de la France en Afghanistan qui restent « non-stratégiques » mais en fonction des intérêts de la France dans l'OTAN qui est engagée en Afghanistan à la fin de l'année 2003. Lors de ces différentes évolutions, il n'y a pas de spécificité « aérienne ». Lorsque six Mirage sont déployés à Douchanbé en octobre 2005, il s'agit de fournir un appui aérien aux forces spéciales françaises déployées depuis juillet 2003 dans le cadre du *Task group Ares* dans la province de Kandahar. L'envoi de renforts aériens entre dans la même logique que le déploiement de forces terrestres dans le cadre de la FIAS ou dans un cadre bilatéral.

Un autre exemple d'adaptation au niveau stratégique est celui du déploiement du Rafale en Afghanistan. Le Rafale entre en service opérationnel en juin 2006 dans l'armée de l'air. Le

programme constitue un enjeu opérationnel capital pour l'armée de l'air et un défi financier considérable pour le ministère de la Défense. Les aviateurs ont hâte – même si la version mise en service souffre encore de certaines limitations – de confronter la plate-forme la plus moderne de leur flotte aux exigences des opérations afghanes. Au même moment, l'OTAN éprouve le besoin de chasseurs supplémentaires pour faire face à l'extension de sa mission dans le Sud à la suite de la décision du Conseil atlantique de décembre 2005 (phase 3). Au mois de mai 2006, les forces aériennes de la coalition ont effectué 780 sorties d'appui des troupes au sol ; un an plus tard ce chiffre atteint 1480. Or, le Rafale, par rapport au Mirage 2000D, dispose de capacités d'emport et d'une autonomie bien supérieures qui sont deux caractéristiques qui handicapent les avions français par rapport aux autres avions de la coalition. Son déploiement permet donc de répondre aux demandes de l'alliance de renforcement des capacités aériennes sur le théâtre. Enfin, le déploiement en Afghanistan du dernier avion de combat de Dassault constitue un atout dans le cadre de la campagne d'exportation en cours, dont la réussite forme une des conditions essentielles de la réussite du programme. Or, le Rafale subit à l'époque plusieurs échecs à l'export (aux Pays-Bas et en Corée du Sud en 2002, à Singapour en 2005) et une négociation importante est en cours avec le Maroc pour l'achat de dix-huit avions. Les négociateurs ont besoin de l'étiquette "*combat proven*" pour renforcer leurs arguments de vente et les plus hautes autorités françaises sont désireuses de leur fournir ce label. En novembre 2006, la décision de déployer le Rafale répond à plusieurs ensembles de facteurs et constitue donc une adaptation de niveau stratégique.

Au niveau du commandement du théâtre, l'exemple des règles d'engagement constitue une belle démonstration d'adaptation de l'arme aérienne aux caractéristiques de la mission. Dans le cadre de la lutte contre les insurgés afghans, l'arme aérienne est essentiellement employée dans des missions de transport ou de renseignement. Les sorties consacrées à l'appui aérien ne constituent qu'environ un tiers du nombre total de sorties. Cependant, elles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'insurrection. En 2005, les avions français interviennent essentiellement au profit des forces françaises et les règles d'engagement (ROE) ne constituent pas réellement une difficulté. À partir de 2006, lorsque les Mirage commencent à intervenir au profit de forces étrangères, les ROE deviennent un facteur clé de l'intégration des avions français dans la coalition. En septembre 2006, afin de limiter le danger de dommages collatéraux, le CEMA français édicte des règles plus strictes qui, en particulier, interdisent aux avions français de larguer des bombes en zone urbaine, sauf lorsque le contrôleur de l'appui aérien au sol est français et peut assurer qu'aucun civil n'est susceptible d'être victime d'une frappe aérienne. Mais à l'usage, ces règles apparaissent trop contraignantes. En certaines occasions, elles empêchent les avions français d'intervenir efficacement et affectent la crédibilité des forces françaises engagées au profit de l'Alliance. Après plusieurs comptes-rendus des unités déployées, les règles d'engagement des avions de chasse français sont assouplies en octobre 2006².

Le dernier niveau d'adaptation est celui du niveau tactique. On peut prendre pour exemple l'adaptation des aviateurs aux spécificités de l'appui aérien lors de la campagne afghane³. Celui-ci était bien entendu connu et les escadrons de l'armée de l'air l'avaient mis en œuvre par le passé, notamment lors du conflit en ex-Yougoslavie. Mais, il évolue très rapidement sur le théâtre afghan,

² Entretiens avec le général Henri Bentegeat, 27 janvier 2012 et avec le colonel Laurent Aubigny, 13 mai 2015.

³ Pour un exemple d'adaptation tactique voir Gras P., 1992 : 17-23. Pour un remarquable aperçu sur les opérations aériennes en Afghanistan, voir Scheffler M., 2013.

car les forces au sol en ont un besoin vital d'une part, et parce que le perfectionnement technique permet la mise en œuvre de nouveaux procédés d'autre part. En 2002, les premiers Mirage 2000D déployés sont rapidement intégrés aux forces de la coalition et participent sans restriction à l'opération Anaconda. Mais, en 2005, lorsqu'ils retournent sur le théâtre afghan, leur équipement apparaît inadapté aux normes exigées par la coalition dirigée par les Américains pour fournir un appui aérien rapproché aux troupes au sol. Cette mission exige en effet une parfaite coordination entre l'équipage et les forces appuyées pour éviter tout tir fratricide et limiter les dommages collatéraux. Il faut donc d'excellents moyens de communication sécurisés et d'échange de données tactiques sur la localisation des forces amies, de l'objectif, etc. Or, ces équipements techniques évoluent très rapidement en Afghanistan, en partie du fait que les Américains et les Britanniques mènent, à compter de 2003, l'opération *Iraqi Freedom* qui nécessite une parfaite coordination. En septembre 2005, un Mirage 2000D se voit refuser le largage de ses bombes sur un objectif désigné au sol par un *Joint Terminal Attack Controller* (JTAC) parce que le pilote n'avait pas de poste crypté *Secure Voice* mais juste un poste à agilité de fréquence *Have Quick* pour communiquer avec le sol (Bombeau, 2005 : 35). L'efficacité des aviateurs français et leur crédibilité au sein de la coalition sont remises en cause, par cette carence capacitaire mais tient également à d'autres facteurs comme l'absence de *Rover*, de *pods* performants ou de confiance dans des équipages français qui viennent de revenir sur le théâtre et ne sont pas encore parfaitement familiarisés avec les *Tactics, Techniques and Procedures* (TTPs). Elle est rapidement comblée et, lors de l'opération Serpentine 2 qui débute en mai 2006, les trois Mirage 2000D envoyés à Douchanbe au Tadjikistan sont équipés de radios cryptées (type KY-58) conformes aux standards américains (Bombeau, 2006 : 39).

Enseignements de l'adaptation des forces aériennes françaises

Ces exemples tirés de l'engagement des forces aériennes françaises à différents niveaux illustrent leur adaptation aux spécificités du conflit afghan. Cependant, si les différents détachements de l'armée de l'air déployés ont parfaitement rempli leur mission, certaines lacunes ont freiné leur efficacité opérationnelle. On peut donc identifier les facteurs qui ont permis une adaptation rapide des unités françaises et ceux qui, à l'inverse, ont ralenti le processus afin de déterminer, dans une démarche comparable à celle de John Nagl dans son étude désormais classique, si l'armée de l'air peut être classée parmi les "*learning organization*" ou les "*slow learner*" (Nagl, 2002).

Theo Farrell distingue deux facteurs principaux : le défi opérationnel et l'apparition de nouvelles techniques. Dans le cas de l'armée de l'air en Afghanistan, le premier explique un grand nombre d'adaptations. En octobre 2004, les Mirage F-1 sont déployés à Douchanbé pour soutenir le détachement des forces spéciales françaises qui opère depuis août 2003 dans la province de Nangahar, dans le Sud-Est de l'Afghanistan et manque de renseignement. Les drones sont engagés sous la pression opérationnelle après l'embuscade d'Uzbeen en août 2008. Par contre, en ce qui concerne le second facteur, du fait de l'absence de la menace air-air et de la faiblesse de la menace sol-air, il n'y a pas de dialectique aérienne avec l'adversaire et donc pas d'adaptation à une menace – comparable à celle des IED pour les forces terrestres – qui n'évolue pas et reste assez faible pour les aviateurs. L'apparition de nouvelles techniques constitue certes un puissant facteur d'adaptation

mais son moteur n'est pas dans une dialectique avec l'adversaire mais dans la recherche d'une meilleure efficacité opérationnelle.

On pourrait ajouter un troisième facteur à ceux identifiés par Farrell en ce qui concerne les forces françaises et spécifique à la guerre en coalition qui réside dans l'interopérabilité. Un bon nombre d'adaptations est effectué – comme les radios cryptées ou l'installation de liaisons de données air/sol *ROVER* – pour permettre aux forces françaises de continuer à opérer au même rang que les forces américaines et britanniques. Ces équipements sont introduits parfois au détriment des propres standards français et alors que d'autres solutions techniques avec du matériel de conception et/ou de fabrication française étaient possibles (le *Scarabee* français par exemple pour les liaisons de données air/sol se retrouve en concurrence avec le *Rover* américain). La nécessité de l'interopérabilité joue également dans le domaine du commandement et du contrôle des avions, des TTPs avec par exemple le développement d'une technique de largage à haute altitude et à ouverture basse pour ravitailler en précision les forces sur le terrain.

Au rang des facteurs secondaires, la politique intérieure, la politique de la coalition et la culture stratégique jouent un rôle important notamment, en ce qui concerne l'arme aérienne, dans la définition des ROE. En ce qui concerne les Français, les règles nationales constituent un moyen pour développer ou pour freiner la participation française aux opérations de la coalition en fonction du degré d'adhésion national à la politique menée par les Américains.

En fait, si l'armée de l'air n'a pas réussi à s'adapter parfaitement à la guerre contre-insurrectionnelle menée en Afghanistan, elle le doit à un certain nombre de limitations techniques qui résident dans la qualité des capteurs (*pods* Atlis ou PDLCT), dans l'étroitesse de sa panoplie d'armements – malgré l'introduction dans la panoplie du Mirage 2000D de la GBU-49 guidée GPS – ou dans des problèmes de liaison radio avec le sol. Compte tenu des contraintes budgétaires, un certain nombre de choix ont été effectués qui privilégiaient le développement de nouveaux équipements notamment autour du Rafale avec l'AASM (bombe à double guidage laser et GPS) par exemple, plutôt que l'adaptation de plateformes plus anciennes comme le Mirage 2000D à qui il aurait pu être ajouté des armements adaptés aux opérations de contre-insurrection, comme un canon, des roquettes ou des armements moins puissants qu'une bombe de 250 kg. Cette capacité à faire évoluer techniquement le matériel constitue un facteur clé de l'adaptation des forces aériennes. Il faudrait donc ajouter un quatrième facteur principal à ceux identifiés par Theo Farrell qui n'a étudié que les forces terrestres pour lesquels le rôle de la technique est beaucoup moins important : celui de la capacité d'évolution technique des équipements.

Or, cette dernière variable est étroitement liée au niveau de ressources accordé par l'autorité politique. Mais celle-ci ne s'intéresse que marginalement à la question de l'adaptation des équipements à la mission qui apparaît comme une question purement militaire. Frans Osinga et James A. Russell montrent ainsi que les différents membres de la coalition limitent leur discussion à la question du niveau de leur engagement global, tant dans le domaine des effectifs que des matériels, mais qu'ils s'intéressent assez peu à l'efficacité opérationnelle de leur contingent qui pour eux est du ressort de l'OTAN ou des Américains (Osinga, Russell, 2013 : 310-311). La question des équipements n'est réellement prise en compte par l'autorité politique que lorsqu'elle est susceptible d'affecter d'une manière globale la réussite ou l'échec de la mission ou lorsqu'elle touche les relations au sein de la coalition ou encore lorsqu'elle affecte notablement la sécurité de leur

contingent. Stephen M. Saideman montre ainsi que le gouvernement d'Ottawa investit dans l'achat d'hélicoptères de transport *Chinook* pour diminuer les pertes canadiennes lors des phases de déplacement terrestre (Saideman, 2013 : 224). Les forces aériennes, compte tenu de leur caractère technique, souffrent de ce relatif désintérêt de l'autorité politique pour les questions de matériels et d'équipement. Leur capacité d'adaptation à de nouvelles formes de conflit se trouve ainsi grevée au niveau tactique. À l'inverse, il semble que l'adaptation aux niveaux opératif et stratégique de l'arme aérienne soit beaucoup plus facile compte tenu de sa « plasticité politique ».

Bibliographie

Bombeau B., 30 septembre 2005, « Imbroglia dans le ciel Afghan », *Air et Cosmos*, n° 1999.

Bombeau B., 21 avril 2006, « Mirage de retour à Douchanbe », *Air et Cosmos*, n° 2027.

Farrell T., Osinga F., Russell J. A., 2013, *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press.

Farrell T., 2013, "Introduction : military adaptation in war", dans Farrell T., Osinga F., Russell J.A., *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press.

Gras P., 1992, « L'adaptation tactique de l'armée de l'air et la guerre d'Indochine (1945-1954) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n°29.

Grissom A., octobre 2006, "The Future of Military Innovation Studies", *The Journal of Strategic Studies* n°5, vol.29. Article traduit et mis à jour dans Taillat S., Henrotin J., Schmitt O., 2014, *Guerre et stratégie. Approches et concepts*, Paris, PUF.

Nagl J., 2002, *Learning to eat Soup with a knife: counterinsurgency Lessons from Malaya and Vietnam*, Chicago, University of Chicago press.

Osinga F., Russell J.A., 2013, "Conclusion", dans Farrell T., Osinga F., Russell J.A., *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press.

Saideman S.M., 2013, "Canadian Forces in Afghanistan", dans Farrell T., Osinga F., Russell J.A., *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press.

Scheffler M., 2013, *La Guerre vue du ciel. Les combats d'un pilote de Mirage 2000D*, Paris, Nimrod.

Serena C.C., 2011, *A Revolution in Military Adaptation*, Washington DC, Georgetown University Press.

Sicourmat C., 2012, « L'adaptation des forces terrestres françaises au théâtre afghan 2008-2011 », dans Goya M., Sicourmat C. (dir.), 2012, *L'académie de la boue. Regards croisés sur l'apprentissage des forces armées*, Laboratoire de l'Irsem n°10.

Taillat S., automne 2010, "National Traditions and International Context: French Adaptation to Counterinsurgency in the 21st Century", *Security Challenges* n°1.